



Augmentez les salaires !!!

Pas les Actionnaires !!

QUAND LES SALAIRES VONT-ILS AUGMENTER ?

**VOUS COMPRENEZ MON VIEUX... J'AI UNE FAMILLE
D'ACTIONNAIRES À NOURRIR MOI ...**



Appel à la grève à partir de Mardi 23 Mai 2023 à 13h

Revendications des salariés de la Laiterie de Saint Denis de l'Hôtel :

- AG : 300 euros augmentation de salaire de base
- AI : 2% pour les Ouvriers, Employés, Techniciens, Agents de Maîtrise.
- 3% pour les Cadres.

Et enfin, un accord d'entreprise qui protège les salariés de la baisse de la participation et intéressement.

Ce mouvement est l'affaire de tous les salariés de l'entreprise. Soutenu par la section syndicale CGT. Le mouvement est un droit et tout salarié est protégé par ce droit

C'EST TOUS ENSEMBLE QU'IL FAUT LUTTER !!!

Le droit de faire grève est un droit constitutionnel pour tous les salariés. Dans une entreprise privée telle que la laiterie de Saint Denis de l'Hôtel, il n'y a pas besoin de préavis préalable.